



L'écho des DRAC

Journal des sections DRAC de la CGT-Culture

Edito

UN SYNDICAT NATIONAL DRAC-SDAP POUR CET AUTOMNE

C'est enfin sur de bons rails : début octobre, tous les adhérents de la Cgt-Culture travaillant dans les DRAC et les SDAP vont se rassembler, intensifier leurs échanges et unir leurs efforts au sein d'un seul et même syndicat national.

Compte tenu du lien fonctionnel évident (et appelé à se renforcer) entre les DRAC et les SDAP, sans parler des attaques convergentes dont ils sont ensemble la cible aujourd'hui comme jamais, ce nouvel outil pour développer notre action tournée vers la défense des services déconcentrés du ministère de la Culture, de leurs missions et des personnels qui les portent, est, nous le croyons, une vraie avancée.

Fort d'une direction élue par les adhérents et d'une commission exécutive qui se réunira plusieurs fois par an, ce syndicat va en effet permettre d'aller encore plus loin dans la prise en compte des réalités vécues sur le terrain, des expériences de chacun, dans l'élaboration des revendications, et, à n'en pas douter, dans l'efficacité de nos luttes.

Bien qu'il soit à dimension nationale, ce syndicat CGT des DRAC et des SDAP n'a pas pour autant vocation, évidemment, à affaiblir les sections locales ni à bouleverser leur fonctionnement ou à entraver leurs discussions en interne. Au contraire, chacun le voit bien, la mise en commun des forces aujourd'hui disséminées dans les DRAC et les SDAP doit aboutir à la création de nouvelles sections locales là où elles font encore défaut, et au renforcement de celles existant déjà.

A terme (et le plus rapidement sera le mieux), tous les agents des DRAC et des SDAP, dans toutes les régions, doivent pouvoir solliciter et se retourner vers une section CGT proche de leur service d'affectation et vers des militants pouvant intervenir très vite et directement auprès de l'administration.

C'est ce à quoi nous nous employons d'arrache-pied, dès à présent, à vos côtés.

Monuments historiques

SOUS LA CANICULE, LE GOUVERNEMENT TENTE UNE ÉCHAPPÉE

Plus de la moitié des agents des DRAC et des SDAP ont signé la pétition initiée au début de l'année par l'intersyndicale Culture, qui demandait à Renaud Donnedieu de Vabres de surseoir à toute évolution des missions dans le domaine des Monuments historiques, dans l'attente d'une réelle évaluation de l'avalanche de «réformes» engagées ces trois dernières années.

Sourd à cet appel, le Ministre de la Culture, bousculé par son collègue des Finances qui veut en 2007 supprimer plus de 15.000 emplois de fonctionnaires et diminuer à nouveau le crédit des services de l'Etat, poursuit à marche forcée ses projets de démembrement des Conservations régionales des Monuments historiques et du Centre des Monuments nationaux. Les arbitrages budgétaires pour 2007 sont en cours de négociation et les réunions interministérielles se succèdent à un rythme accéléré pour tirer les conséquences de l'abandon par l'Etat de la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les Monuments historiques et des possibles transferts de monuments aux collectivités territoriales.

Ce contexte est lourd de menaces. Le rapport d'audit dit «de modernisation» rendu public par J-F Coppé préconise de supprimer 70 emplois dans les CRMH et d'en transférer 40 autres au CMN pour tirer «les bénéfices» de l'ordonnance du 8 septembre 2005 qui acte l'abandon par l'Etat de la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les Monuments historiques.

Pour pallier au «déficit d'exploitation» du CMN qui devrait s'alourdir du fait de la décentralisation de plusieurs monuments prestigieux, il est purement et simplement proposé de fermer à la visite une vingtaine de monuments «non rentables» six mois dans l'année.

L'effet d'annonce sur «l'argent de la privatisation des autoroutes consacré au patrimoine» étant passé, la réalité des dotations budgétaires se fait jour. Les

crédits travaux sur les Monuments historiques sont à mille lieues des besoins. Les chantiers sont gelés et les factures s'accumulent. Des dizaines de salariés des entreprises spécialisées dans la restauration sont au chômage et certains cabinets d'architectes en Chef des Monuments historiques sont en difficulté économique.

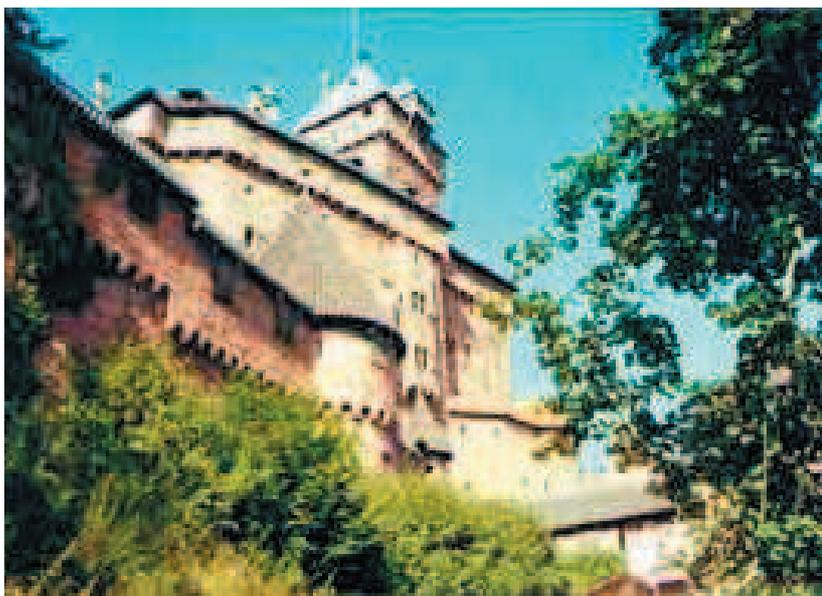
Pour obtenir des informations fiables sur les projets et apporter des réponses à l'inquiétude grandissante des personnels, la CGT-Culture a fortement sollicité une entrevue avec le Ministre qui nous a reçu, accompagné du directeur de la DAPA et du président du CMN, le 19 juillet. Cette réunion a été l'occasion de rappeler notre point de vue et nos exigences.

En ce qui concerne les travaux sur les Monuments historiques, pour nous, il est indispensable que l'Etat conserve dans les DRAC des services en charge de la maîtrise d'ouvrage dotés de personnel en nombre suffisant pour garantir une restauration des Monuments historiques en fonction de critères scientifiques et patrimoniaux et non sur la base d'intérêts économiques ou de rentabilité. C'est pourquoi toute suppression d'emploi et/ou transfert de mission et de personnel au CMN est inacceptable. D'une part, cet établissement n'est, aujourd'hui, pas présent dans toutes les régions, ce qui ne risque pas de s'améliorer si le ministère donne suite à toutes les demandes de transfert de propriété faites par les collectivités. Il ne pourrait donc répondre partout aux besoins notamment des petits propriétaires, publics ou privés. D'autre part, en ce qui concerne la gestion des monuments qui lui sont confiés, le risque serait grand de voir le CMN devenu maître d'ouvrage, privilégier les travaux sur la vingtaine de monuments à grande fréquentation au détriment de tous les autres.

En ce qui concerne le devenir du CMN, pour la CGT ce grand établissement public n'a pas voca-

tion à être un prestataire de tourisme au service de Tours-opérateurs. Au contraire, il doit redevenir, pour nos concitoyens, un lieu privilégié pour la découverte de l'histoire et du patrimoine sous toutes ses formes. C'est pourquoi la CGT exige que le CMN soit présent sur l'ensemble du territoire et gère des monuments représentatifs de toutes les périodes et de toute nature. Ceci implique que les critères de rentabilité qui prévalent aujourd'hui soient abandonnés et que le CMN présente au public des monuments dans toutes les régions notamment là où il est peu ou pas présent aujourd'hui.

En conséquence, la CGT a demandé au Ministre de stopper le projet de transfert de monuments, notamment celui du Haut-Koenigsbourg, qui verrait le CMN disparaître du quart nord-est de la France et occasionnerait pour l'établissement une perte de recettes de près de deux millions d'euros. En outre nous avons demandé à ce que pendant les périodes de faible activité, la visite des Monuments historiques soit gratuite pour faciliter la fréquentation d'un public populaire et de proximité. Par ailleurs, nous avons souligné que la meilleure façon de résoudre le problème économique de l'établissement, et de retrouver un réel esprit de Service public, serait d'imputer la totalité des dépenses de personnel sur le budget de l'Etat en titularisant les centaines de contractuels qui sont rémunérés sur les ressources propres de l'établissement. Enfin, pour faire suite à des rumeurs récurrentes, nous avons informé le Ministre qu'une transformation en établissement public industriel et commercial



constituerait une "déclaration de guerre" pour le Service public et tous les agents du CMN.

En réponse, Renaud Donnedieu de Vabres a confirmé l'existence, au ministère des finances, d'un projet de transformation du CMN en EPIC, mais a déclaré que, pour sa part, il y était totalement opposé. Concernant les crédits pour travaux sur les Monuments historiques, il nous a annoncé être à la recherche d'une solution au manque de moyens qu'il reconnaît être criant. Des négociations seraient en cours au niveau interministériel pour affecter le produit d'une taxe déjà existante à ces travaux. Le Ministre a refusé de préciser la nature de cette taxe et le rendement attendu, mais a ajouté que, dans son

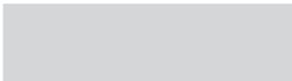
esprit, ces crédits devraient s'ajouter à ceux déjà existants, et qu'il serait en mesure de faire des annonces officielles lors des journées du patrimoine. Concernant les emplois tant du CMN que des CRMH, Renaud Donnedieu de Vabres a longuement utilisé la langue de bois

en affirmant que pour lui la réforme de la maîtrise d'ouvrage n'aurait pas vocation à supprimer des emplois, ce qui n'est pas la position de son collègue du Budget. Par ailleurs, dans sa réponse à J-F Coppel sur l'audit de modernisation le 16 mai dernier, le Ministre de la Culture a explicitement accepté le principe du transfert d'une quarantaine d'emplois des DRAC vers le CMN. Sur la question de la maîtrise d'ouvrage, il a assuré vouloir garder des services de maîtrise d'ouvrage au sein du ministère ce qui n'engage pas à grand chose. Michel Clément

(DAPA) et Christophe Vallet (CMN) sans exclure, à moyen terme, la possibilité d'un transfert de responsabilité au CMN des 400 Monuments historiques propriétés de l'Etat, ont précisé que, dans un premier temps, il était envisagé que le CMN assure dès le 1er janvier 2007 la maîtrise d'ouvrage pour les travaux sur les monuments affectés à l'établissement dans quatre interrégions, soit vraisemblablement près de la moitié des DRAC.

Concernant les suites de la loi de décentralisation, après avoir déclaré qu'à titre personnel, il n'aurait pas été favorable au transfert de l'Inventaire, le Ministre a dit qu'il allait examiner les candidatures exprimées par les collectivités à la date butoir du 23 juillet pour la reprise de monuments propriétés de l'Etat, mais a refusé de préciser quelle suite il entendait donner à ces demandes. De même, aucun engagement n'a été pris concernant le maintien des périodes actuelles d'ouverture au public de monuments gérés par le CMN.

Au final de plus d'une heure et demie d'entretien, il ne ressort pas grand chose de positif. Hormis un refus -qui n'engage que lui- de transformation du CMN en EPIC, et une annonce de crédits supplémentaires pour les travaux sur monuments (dont, comme à l'habitude, on ne voit jamais la couleur), le Ministre n'a fait que confirmer nos inquiétudes.



Dans le cadre du projet revendiqué par de Villepin, Breton, Coppé et Sarkozy, de diminution drastique des moyens de l'Etat, ce qui est programmé n'est qu'abandon de missions, suppression d'emplois, diminution de crédits. Cela n'a rien d'inéluctable car tout ceci n'est que le fruit d'une orientation politique libérale qui voudrait diminuer le rôle de l'Etat au service d'intérêts qui n'ont rien à voir avec

l'intérêt général. Les batailles sur les salaires dans la Fonction publique en 2005 et celle sur le CPE en 2006 ont montré que cette politique pourrait être battue en brèche par la mobilisation. Ces résultats non négligeables montrent la voie aux agents du ministère et de ses établissements publics attachés à la défense du patrimoine et à leur mission de Service public. Les appels intersyndicaux (dont on espère qu'ils seront les plus larges possibles) à l'action dès le mois de septembre pour la défense de l'emploi et des services publics, doivent être l'occasion, dans le domaine du patrimoine comme ailleurs, de faire obstacle aux projets rétrogrades conçus par le gouvernement actuel.



.....

Bulletin d'adhésion à la CGT-Culture

Nom : Prénom :

Adresse : Région :

Service :

Tél : Mèl :

A retourner à la CGT-Culture, 12, rue de Louvois 75002 Paris
Tel : 01 40 15 51 70/71 Fax : 01 40 15 51 77
Mèl : cgt-culture@culture.gouv.fr Site : http://www.cgt-culture.fr